

MISE EN PLACE D'UNE MÉTHODOLOGIE

Pour l'élaboration et la rédaction d'une procédure d'évacuation d'incendie

▪ **Objectifs**

Être capable de mettre en œuvre les solutions, de rédiger la procédure d'évacuation incendie, d'élaborer un plan d'actions de prévention et de suivre la mise à jour de la procédure d'évacuation incendie.

▪ Durée : à déterminer en fonction du site	▪ Nombre de stagiaires : 1 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ **Public**

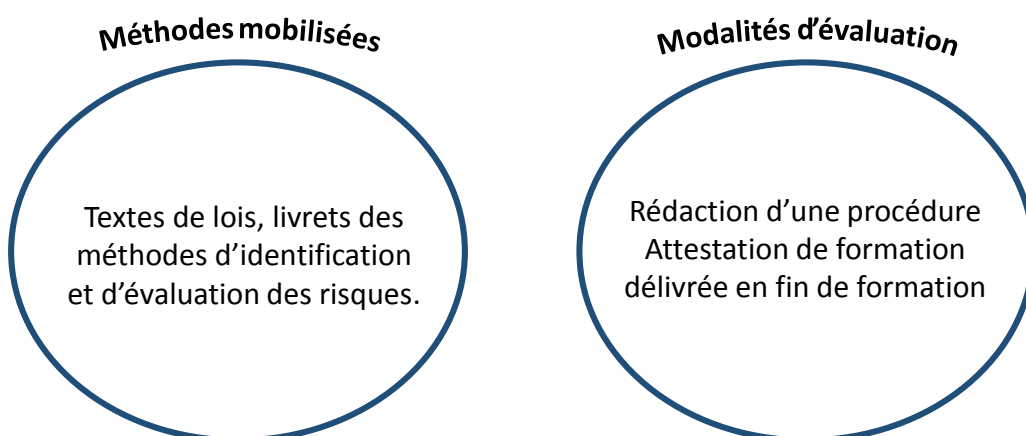
Animateur sécurité
Directeur

▪ **Prérequis**

Etre âgé de 18 ans minimum.
Savoir lire et parler la langue française.

▪ **Profil du ou des formateurs**

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.



CONTENU PÉDAGOGIQUE

PREMIERE PARTIE

Lecture et compréhension des textes relatifs à l'évaluation des risques :

- Rappel réglementaire
- Article L.4121-1 du Code du travail
- Décret du 05 Novembre 2001

Préparation de la démarche d'évaluation des risques

Explication des méthodes d'identification et d'évaluation des risques :

- Savoir repérer un risque

DEUXIEME PARTIE

Étude des risques particuliers de l'entreprise avec étude de cas concrets

Les consignes générales doivent être affichées de manières apparentes, visibles, lisibles et attractives, rédigées de manières simples et concises, précises, exhaustives, homogènes et remises à jour.

Etude du plan de l'établissement

Méthode de diffusion de l'alarme

Consignes pour l'évacuation

Organisation des équipiers de première intervention et équipiers de seconde intervention

Organisation des secours aux blessés

Consignes spéciales pour des personnes déterminées à qui on indiquera précisément les modalités d'exécution de leur mission :

- Qui doit alerter les pompiers ou SAMU ?
- Consignes aux personnes qui doivent gérer l'évacuation et consignes aux SST

Consignes particulières propres à certains travaux ou à des locaux spécifiques ou des zones spécifiques ATEX

Mesures organisationnelles pour la gestion des formations

TROISIEME PARTIE

Synthèse et bilan des évaluations

Intégration de la sécurité en amont

Organisation de travail en limitant les risques

Information et formation

Aide à la mise en place de la rédaction de la procédure d'évacuation incendie

Élaboration du programme d'actions de prévention :

- Mesures techniques sur les postes et équipements de travail
- Formations spécialisées du personnel
- Réorganisation ou modification des postes audités

Étude des documents obligatoires à mettre en place faisant suite à la mise en place d'une procédure d'évacuation incendie



MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : contact@magerpro.com - Site internet : www.magerpro.com

N° page